



ENTRÉE DES ÉLÈVES

Autorisée uniquement sous présentation du carnet de correspondance ou de la carte étudiant et aux horaires d'ouverture de la grille.

TÉLÉPHONE

Strictement interdit en cours sauf usage pédagogique et utilisation discrète dans les couloirs.

MATÉRIEL SCOLAIRE

Manuels et fournitures obligatoires à tous les cours.

ASSIDUITÉ ET TRAVAIL

Le travail demandé doit être fait, en cours et à la maison.

NOTATION

Les absences non recevables aux contrôles seront comptées dans la moyenne.

COMPORTEMENT APPROPRIÉ

Dans l'ensemble de l'établissement.

RÉGULARISATION DES ABSENCES

Sous 7 jours. Passé ce délai, l'absence sera non recevable.

RESPECT

De l'ensemble des personnels et des élèves, ainsi que des biens matériels.

TRICHE ET FRAUDE

Toute tentative sera sanctionnée.

PROPRETÉ DES LOCAUX

Il pourra être demandé aux élèves de nettoyer leur salle si cela s'avère nécessaire.

